

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-et-un, le treize décembre, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de la commune de Lamballe-Armor.

Date de l'envoi de la convocation : 07 décembre 2021.

PRESENTS :

BENOIT Jean-François, BERNU Sylvain, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, BURLOT David, CAURET Camille, de SALLIER DUPIN Stéphane, FORTIN Céline, GAUVRIT Thierry, GILLARD Nadine, GOASTER Samy, GOUEZIN Alain, GRIMAULT David, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUËT Philippe, JEGU Josianne, LAVENU DE NAVERAN Hélène, LE BOULANGER René, LE GUEN Nadège, LE MAUX Thierry, LE MOIGNE Christine, LEVY Christelle, L'HEVEDER Jérôme, LINTANF Goulven, M'BAREK Sébastien, MEGRET Yves, MERIAN Caroline, RICHEUX Laëtitia, ROYER Thierry, URVOY Laurence, VITEL Fabien

ABSENTS :

- ARTHEMISE Fabienne donne pouvoir à JEGU Josianne,
- LE BOUCHER Colette donne pouvoir à M'BAREK Sébastien,
- PECHA Virginie donne pouvoir à GOUEZIN Alain,
- BOUZID Nathalie

SECRETARE DE SEANCE : GRIMAULT David

Délibération n°2021-138

Membres en exercice : 35 – Présents : 31 - Absents : 4 – Pouvoirs : 3

**AFFAIRES FINANCIERES
TARIFS 2022 - PRESTATIONS DIVERSES**

Les tarifs des prestations diverses concernant les thématiques suivantes :

- L'occupation du domaine public
- Les prestations des services techniques,
- Les prestations agents,

Pour 2022, il est proposé de revaloriser les tarifs de + 2 %, afin de correspondre à l'inflation constatée en 2021. Cette revalorisation s'applique à tous les tarifs ci-dessus.

Après en avoir délibéré :

Le Conseil municipal :

- APPROUVE les tarifs ci-après, applicables à compter du 1^{er} janvier 2022,
- AUTORISE le Maire ou son représentant à mettre en recouvrement les sommes correspondant à ces tarifs,
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le 23 DEC. 2021

Philippe HERCOUET
Maire de Lamballe-Armor



Handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. Hercouet'.

TARIFS APPLICABLES AU 1^{ER} JANVIER 2022

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC		
	NATURE DES TARIFS	TARIFS
AIRES STATIONNEMENT	- Concession de place de parking sur le domaine public Par place et par an	102 €
GARAGES AUTOMOBILES	- Emplacement de stationnement sur la voie publique (Hors hypercentre)	46,70 €
AUTORISATION DE VOIRIE	- Occupation du sous-sol du domaine communal par des réseaux privés, redevance annuelle et forfaitaire - par an/mètre linéaire	5,10 €
	- Occupation du trottoir, le m ² par jour	1,73 €
	- Occupation de la chaussée, le m ² par jour	2,32 €
	- Occupation de place de stationnement :	
	o par place la demi-journée	4,11 €
	o par place la journée	7,21 €
	- Occupation "route barrée "	132,60 €
	- Occupation "longue durée ": forfait mensuel maximum	408,00 €
INSTALLATIONS FIXES	le m² par an	
	- Sécurisation des transports de fonds par m ² /an	51,00 €
	- Terrasses non ancrées non couvertes - par m ² /an	18,36 €
	- Terrasses ancrées non couvertes - par m ² /an	23,46 €
	- Terrasses couvertes construite en dur - par m ² /an	35,70 €
	- Etalages	11,34 €
	- Supports amovibles - distributeurs (unité/an)	11,34 €
GESTION DU DOMAINE PUBLIC	- Prêt de panneaux uniquement particuliers, TPE (très petite entreprise), ETA (établissement....) - dans la limite des stocks disponibles	Gratuité
	- Déplacement pour pose / dépose des panneaux uniquement particuliers, TPE, ETA	25,50€ Gratuité pour personne à mobilité réduite

PRESTATIONS DES SERVICES TECHNIQUES	
NATURE DES TARIFS	TARIFS
- Tracto-pelle	50,52 €
- Camion	60,36 €
- Balayeuse (y compris retraitement des déchets)	91,80 €
- Nacelle	45,90 €
- Détagueuse (hydrogommeuse)	28,87 €
- Minipelle	45,90 €
- Chariot élévateur de chantier	45,90 €
- Pose de buses diam 300 lors de curage VC – le ml	22,34 €
- Forfait pour branchement standard eaux pluviales type « habitation » / forfait pour 1 regard 40 cm x 40 cm / canalisation diam 200 mm maximum / longueur du branchement 3 ml maximum	1 310,02 €
- Branchement eaux pluviales autres que situation standard type « habitation »	Facturation sur devis x coefficient de prestation
- Fourniture et pose de réglette de jalonnement – l'unité	127,50 €
- Interventions réalisées par entreprise sur demande et à destination de tiers sur le domaine public	Facturation sur devis x coefficient de prestation
- Coefficient de fourniture	1,15
- Coefficient de prestation	1,10

TARIFS PRESTATION AGENTS - L'heure de main d'œuvre	TARIFS
- Prestations des agents d'entretien (facturation des heures de ménage)	24,31 €
- Prestations des agents des services techniques (dont refacturation et valorisation des travaux faits en régie par le Centre Technique)	38,03 €
- Animateur	27,54 €